

NOTICES SUR LES VILLES D'OCISMOR ET DE TOLENTE

(Bretagne)

PAR

M. D. MIORCEC DE Kerdanet

Docteur en Droit, Maire de Lesneven

DEUXIÈME ÉDITION

augmentée d'une Introduction et d'illustrations

PUBLIÉE PAR

le Docteur JEAN-MARIE LE GOFF

*Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris
et de l'Académie des Sciences*

ET

M. JULES TOUTAIN

*Président de la Société des Sciences de Semur
Directeur des fouilles d'Alésia*

1951

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, ÉDITEURS

19, Rue Hautefeuille, 19
PARIS-VI^e

fb

n

INTRODUCTION

En raison de l'importance incontestable pour l'archéologie gallo-romaine de l'Armorique que présente cet opuscule, nous donnons, ici, une nouvelle édition, complète pour l'une, partielle pour l'autre, de ces deux brochures de Miorcec de Kerdanet dont le Docteur Le Goff possède un des rares exemplaires.

La première de ces brochures, intitulée Notice sur l'ancienne ville d'Ocismor (Brest, Imprimerie Rozais) a été publiée en 1829. Miorcec de Kerdanet était alors maire de Lesneven; il en fit hommage au Ministre de l'Intérieur, M. de Labourdonnaye. Celui-ci l'envoya à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et la soumit à son examen.

La notice de M. de Kerdanet fit l'objet d'un rapport de Dureau de la Malle, lu dans la séance de l'Académie du 11 septembre 1829. Le procès-verbal de cette séance, conservé dans les Archives de la Compagnie, ne contient pas le texte du rapport de Dureau de la Malle, mais donne sur les conclusions de ce rapport des renseignements très précis et d'un réel intérêt, qu'il présente au nom de la Commission des Antiquités Nationales. Le travail de M. Miorcec de Kerdanet, dit-il, mérite des éloges et des encouragements. Il en sera donné connaissance à M. le Ministre de l'Intérieur.

A la suite de la séance, la lettre suivante fut adressée au Ministre de l'Intérieur :

« Monsieur le Comte,

« Votre Excellence nous a renvoyé, le 24 août dernier, une notice de M. Miorcec de Kerdanet, de l'ancienne ville d'Ocismor, dont les ruines ont été découvertes sur la ligne qui sépare les arrondissements de Brest et de Morlaix, et elle a témoigné le désir que cette notice fût examinée par l'Académie. Après en avoir pris connaissance, l'Académie pense que le travail de M. Miorcec de Kerdanet mérite des éloges et des encouragements et que de nouvelles fouilles dirigées en ce lieu pourraient amener la découverte de monuments intéressants pour la carte et pour l'histoire d'un pays qui offre peu de traces de la domination romaine.

« J'ai l'honneur d'offrir... »

En 1832, Ed. Guérard, auteur d'un essai sur le Système des divisions territoriales de la Gaule depuis l'âge romain jusqu'à la fin de la dynastie carlovingienne, fit état de la brochure pour placer à Ocismor, le chef-lieu de la Civitas Osismorum (1). En 1874, Le Men, archiviste du Finistère, dans une longue communication qu'il fit à la Société archéologique de ce département (séance du 25 juillet) mentionna les découvertes archéologiques de Miorcec de Kerdanet, entre autres une longue série de monnaies impériales s'échelonnant depuis Auguste jusqu'à Honorius, mais il ne signale pas la brochure.

En 1906, A. de la Borderie, comme Le Men, rappelle les découvertes de Miorcec de Kerdanet, qu'il localise avec précision, sans toutefois citer la brochure.

Les plus récents historiens de la Gaule, Camille Jullian et A. Grenier, paraissent ignorer et les découvertes et la brochure; ils n'en disent mot ni dans leur texte ni dans leurs notes bibliographiques.

C'est donc aux travaux de Le Men et de A. de la Borderie (2) qu'il faut avoir recours, malgré le silence que l'un et l'autre observent sur la brochure. Tous deux semblent avoir vu la collection qu'avait formée Miorcec de Kerdanet. Celle-ci est conservée par ses descendants.

Il est donc certain qu'il y a là un site archéologique important.

Comme l'a fort bien vu A. de la Borderie, sur un espace de près de 100 hectares, se trouvent les restes de plusieurs villas situées à peu de distances les unes des autres. On a trouvé entre autres, dans ces ruines, une statuette de bronze, une colonne cannelée, plus de 600 fragments de poteries samiennes, de nombreuses monnaies romaines d'or, d'argent et de bronze, depuis l'empereur Auguste jusqu'à Honorius.

D'autre part, tout n'est pas à dédaigner dans les traditions que Miorcec de Kerdanet avait recueillies auprès des paysans du lieu, même si elles sont quelquefois défigurées par l'imagination, car la tradition résiste à tout.

Nous avons pensé qu'il était utile d'attirer l'attention des archéologues, plus spécialement celle des membres de la Société archéologique du Finistère, sur un champ d'action qui n'a pas été encore exploré scientifiquement. Nous le signalons à M. le Directeur de la 5^e Circonscription historique. Il serait vraiment contraire aux intérêts de l'archéologie française de laisser pour ainsi dire en friche un site où des vestiges nombreux de constructions, de très abondants fragments de poteries sigillées, toute une série de monnaies s'étendant sur quatre siècles, où tant de témoins de la vie antique ont été repérés il y a 120 ans (3).

(1) P. 329. P. I.

(2) Histoire de Bretagne, T. I., p. III.

(3) A 3 kilomètres de Lesneven, sur la route de Brest, il y a un camp de César qui n'est pas mentionné.

L'importance de ces vestiges nous suggère la pensée que peut-être César, qui pouvait avoir entendu parler par son précepteur le gaulois Gripho, voulut, après sa victoire sur les Venètes, parcourir l'Armorique et déterminer les sites où des villes romaines seraient construites.

La seconde brochure de M. de Kerdanet porte le titre Notice sur les villes d'Ocismor et de Tolente près N.-D. du Folgoët. De cette brochure nous donnons seulement les pages qui concernent Tolente à l'époque gallo-romaine. Tolente est le nom d'un lieu-dit situé à l'ouest de Lesneven, sur le territoire de la commune de Saint-Frégant.

M. de Kerdanet y découvrit, dès 1833, de nombreux vestiges gallo-romains; plus tard, au cours de travaux agricoles, où à la suite de fouilles, beaucoup d'objets d'antiquités furent recueillis.

Ainsi, à une distance que M. de Kerdanet évalue à 11 kilomètres entre Saint-Frégant et Plouneventer, deux groupes d'habitations gallo-romaines sont signalés. Et nous disons de Tolente ce que nous venons de dire d'Ocismor : il y a là un site archéologique qu'il ne faut pas laisser en friche et qu'il serait utile d'explorer méthodiquement. Souhaitons que, dans ce but, il se forme la Société des Amis d'Ocismor et de Tolente.

Nous adressons nos plus vifs remerciements au R.P. Raoul de Kerdanet et à sa nièce, Mme Veuve de Lavenne, née Marie-Thérèse de Kerdanet, pour tous les renseignements qu'ils nous ont donnés avec tant d'obligeance, en particulier pour les photographies des monnaies d'or qu'ils possèdent et que nous reproduisons ci-après.

DR. JEAN-MARIE LE GOFF,
178, Faubourg Saint-Honoré,
Paris

JULES TOUTAIN,
25, Rue du Four,
Paris

NOTICE SUR L'ANCIENNE VILLE D'OCISMOR

*Mais j'aperçois d'ici les débris d'un village;
D'un désastre fameux tout annonce l'image
Quels malheurs l'ont produit? Avançons, consultons
Les lieux et les vieillards de ces tristes cantons.*

DELILLE.

La ville d'Ocismor, dont les géographes et les historiens ont ignoré jusqu'à ce jour la véritable position (1), était assise sur le magnifique plateau qu'occupent actuellement les villages de Kerilien, de Coatalec et de Kergroas, sur la route de Lesneven à Landivisiau, à une lieue et demie de Lesneven.

Je dirai, d'abord, que cette route avait depuis longtemps fixé mon attention. Des restes d'anciens pavés, des trottoirs, des colonnes milliaires, et je ne sais quelle empreinte de ravage et de vétusté répandue sur ces ruines, m'avaient fait penser que c'étaient les débris d'une ancienne voie romaine : car je en pouvais y reconnaître l'ouvrage des Bretons, dont l'insouciance héréditaire par tout ce qui a rapport aux routes a dû toujours être un obstacle à ce qu'ils se soient occupés à de semblables travaux; leurs commerces d'ailleurs et leurs autres communications ne se faisant anciennement que par mer, leurs industries n'ont pu s'étendre jusqu'à la construction de grands chemins. Ce n'est donc que depuis l'arrivée des Romains dans l'Armorique que ces grands chemins y ont été établis.

La route dont je parle se dirigeait de Poitiers à Nantes, Vannes, Carhaix et la Basse-Bretagne. L'itinéraire d'Antonin en fait mention, mais le célèbre d'Anville en a vainement cherché la trace; il s'arrête à Carhaix, ne trouvant pas au delà de fil conducteur qui le guide vers Tolente (2), le Port-Liogan (3) et le promontoire de Gobaum (4), lieux connus des Romains.

Cette première découverte d'une voie romaine me donna l'idée d'explorer les deux revers de cette route. Le défrichement

(1) Ils l'ont placée tantôt à Brest, tantôt à Saint-Pol-de-Léon, sans avoir fait attention que ces deux villes n'étaient, dans l'origine, que de simples forteresses, et que, pour en faire des villes romaines, il eût fallu y trouver quelques monuments des Romains. Or, on n'a jamais rien vu de semblable dans aucune de ces villes; le château de Brest, lui-même, n'a d'autre antiquité que celle des Comtes de Léon... Je ne connais, en Bretagne, en fait de fortifications romaines, que les deux tours oblongues de Vitré, qui ont une ressemblance frappante avec celle d'une ville romaine, dont on trouve le dessin dans la grande description d'Égypte, t. 5, planche 20, Antiquités.

(2) Ancienne ville située sur les bords de l'Aberwrack, dans la commune de Plouguerneau.

(3) Entre le Conquet et l'ancienne abbaye de Saint-Mathieu.

(4) Le promontoire de Saint-Mathieu-du-Bout-du-Monde.

d'une vaste lande, située sur les limites des communes de Ploudaniel et de Plouneventer, m'ayant fait traverser les villages de Kérilien, de Coatalec et de Kergroas, je fus surpris des amas de décombres qui couvrent tous les champs de ces villages; je le fus également de l'immense quantité de briques dont la terre était jonchée. En creusant le sol, à quelques pouces de profondeur, je ne trouvai que de la brique; j'en rencontrai sur les chemins, dans les fossés, sous les buissons, partout enfin, en un si grand nombre qu'il n'y a peut-être point, dans un rayon d'une lieue, un seul petit espace qui n'en soit pas rempli. Je trouvai, en outre, épars çà et là sur la plage, des fragments de vases antiques, ornés de fleurs et de guirlandes.

Poussant plus loin mes recherches, j'aperçus, dans quelques-uns de ces champs, des restes d'édifices; dont l'ancienne distribution m'était encore indiquée par le gazon qui couvre leurs ruines; ici, c'était la trace d'une maison élégante avec son petit jardin; là, s'offraient à ma vue les vestiges d'un hôtel avec son corps-de-logis et ses ailes latérales. Près de ces ruines croissaient des plantes et des arbustes qui m'annonçaient d'autres climats que ceux de l'Armorique; ils avaient survécu aux ravages des hommes et du temps (5).

Je découvris ensuite l'emplacement du Temple et de la Cité (6), près de la fontaine d'Icol; plus haut, l'ancien forum (7); à quelques pas de là, la place des Constances. Je découvris également, non loin de la Croix et du petit ruisseau qui séparent les deux communes que j'ai citées, le cimetière d'Ocismor, dans un champ appelé Diribin. Les fouilles que je fis faire dans ces divers endroits me procurèrent toujours beaucoup de briques et des monnaies romaines.

Mais la fouille la plus curieuse fut sans contredit celle de ce champ de Diribin. C'est là que, dans un seul jour, le 8 mai 1829, je trouvai vingt-neuf urnes remplies de cendres et d'ossements. Malgré le soin religieux apporté à leur extraction, on ne put en conserver que douze sans fracture; les autres se brisèrent à la rencontre de la bêche ou dans le simple mouvement des terres qui les environnaient. Je possède plusieurs de ces urnes, qui ressemblent parfaitement à celles dont Montfaucon, Grévius et les autres antiquaires nous ont donné les dessins. Elles sont de fabrique romaine, en terre cuite plus ou moins fine, d'un gris clair ou foncé, les unes unies, les autres ornées de raies simples ou croisées en losanges, du reste moulées avec

(5) Le sol lui-même, depuis dix-huit cents ans, a conservé cette précieuse fécondité que les Romains avaient répandue jusque sur les hauteurs les plus arides.

(6) L'endroit où se trouvait cet ancien Temple s'appelle encore *Ar-Coz-Illis*, c'est-à-dire la méchante église, ou l'église maudite, l'église payenne; car, dans la langue bretonne, le mot *Coz*, vieux, placé devant le nom, exprime toujours le mépris ou l'aversion, tandis qu'après le nom, il présente l'idée d'une chose sainte et vénérable.

(7) L'emplacement de l'ancien Forum a retenu le nom de lande de la halle, *Lann-ar-C'hoc'h*.

soin, et même avec une certaine délicatesse. La plus haute a dix pouces. Elle était placée, avec cinq ou six urnes plus petites, au milieu du champ où, toutes réunies, elles semblaient former une espèce de tombeau de famille. Les autres urnes étaient disséminées. Au bas du champ, on en déterra une en verre très épais, assez semblable pour la forme aux globes de nos lampes; elle ne contenait que des débris d'os calcinés. Ce devait être, si l'on en juge du moins par l'élégance de la forme, et par sa position dans le champ à la tête de toutes les autres, l'urne cinéraire de quelque chef ou personnage éminent de l'ancienne cité.

Je voulus ensuite ajouter à toutes ces découvertes les traditions locales. Je consultai les vieillards, qui m'apprirent que l'on trouvait fréquemment dans les terres de Coatalec et de Kérilien, particulièrement dans les champs de Brezale et de Bodone, des fragments de vases en bronze, couverts de figures ou de caractères, des médailles en or, en argent, en cuivre, des haches de licteurs, des épées, des patères, des bagues, des chaînes, des bracelets, etc.; qu'un habitant de Kérilien, en cherchant un trésor dans ces ruines, avait dû y rencontrer des objets précieux, tels qu'une coupe en or, et la statue, en même métal, d'une petite divinité qui, d'après la description qu'on m'en fit, devait être un Hercule armé de sa massue et couvert de la dépouille du lion de Némée. On me dit au reste que le sol de Kérilien et de Coatalec était tellement rempli de briques, qu'il faudrait plusieurs siècles pour les extraire entièrement de ce terrain; que les tuiles à rebords que j'avais vues avaient servi à couvrir les maisons de l'ancienne ville; que cette ville, dont le centre était à l'endroit nommé *Kreis-ker* (nom qui, en breton, signifie aussi le milieu de la ville), fut autrefois plus commerçante (8) que ne l'a été depuis celle de Morlaix aux jours de sa plus grande splendeur, et que les pavés qui traversent les deux villages, et dont une partie qui se perd sous les champs cultivés, formaient autant de rues, dont l'une s'appelle encore la rue des Constances.

Ces villageois ont parfaitement raison sur tous ces points, et même sur l'emploi qu'ils donnent à ces tuiles à crochets et à rigoles, car elles sont de la même nature que celles que Vitruve appelle *Tegulæ hamatæ*, et qui servaient aux Romains pour couvrir leurs maisons. Quant aux médailles et autres antiquités dont parlent ces villageois, les plus curieuses que j'ai vues sont celles ayant trait aux fragments de vases et une petite monnaie d'argent frappée par l'empereur Antonin à la mémoire de son prédécesseur.

(8) On assure que les toiles formaient la principale branche du commerce d'Ocismor, et que c'est pour cela même, qu'elle a gardé, de préférence à son ancien nom, celui de *Ker-Illien*, ou de *Ker-al-Lien*, qui signifie la ville aux toiles.

Il résulte de tous ces monuments que la ville qui fait l'objet de cette Notice était de fondation romaine, et qu'on ne saurait, à mon avis, lui donner d'autre origine, car les Armoricains n'avaient ni pavés, ni trottoirs, ni colonnes milliaires. Ils ignoraient aussi l'art de fabriquer la tuile ou de façonner les métaux; on ne peut donc leur attribuer ni cette multitude de briques, ni ces urnes cinéraires, ni ces vases antiques, ni ces statues, ni les médailles dont on fait mention : tout enfin dans ces ruines n'appartient qu'aux Romains.

Les villageois, que j'ai encore interrogés sur le nom de la ville, m'ont appris qu'on l'appelait anciennement cité contre la mer, Oc'h-ar-mor, nom dans lequel j'ai reconnu celui plus doux d'Ocismor; mais, comme cette ville était éloignée de la mer d'environ une lieue et demie, ce n'est pas de ce voisinage qu'elle a dû recevoir son nom (9), mais de sa position dans le territoire des Ocismiens, ancien peuple maritime habitant ces cantons (10). Au surplus, je maintiens que cette ville doit être nécessairement celle d'Ocismor, puisque c'est le seul endroit du pays où les *Notices de l'Empire* placent une légion romaine, et que c'est aussi le seul endroit où l'on trouve des traces du séjour des Romains dans ce pays; c'est enfin de cette garnison ou légion que le pays de Léon a pris son nom, comme le remarque d'Argentré : « Et s'appela Léon, du mot de Légion, comme le royaume de Léon en Espagne, ayant esté ce lieu le siège des Maures ocismes. »

César, après sa victoire sur les Vénètes et les Ocismiens, avait mis chez ces peuples des garnisons ou légions, 49 ans ou 50 ans avant J.-C. C'est là l'époque que j'assigne à la fondation d'Ocismor, qu'on voit figurer, quelques années après, sur la *Notice des Gaules*, rédigée par l'Empereur Auguste. Je démontre ensuite que cette ville existait : 1^o en 117 et 138, sous les empereurs Adrien et Antonin, puisque on trouve dans les ruines une foule de médailles à l'effigie de ces princes (11); 2^o en 304 et 361, sous le règne des Constances, puisque, ainsi que je l'ai dit, une place et une rue de l'ancienne cité portent encore les noms de place et de rue des Constances; 3^o enfin, en 401, puisque une *Notice de l'Empire*, dressée à cette époque, met à Ocismor un préfet (12) et des troupes Maures ocismiennes (13), *Præfectus militum Maurorum ocismiæcorum, ocismiis*.

(9) On soutient cependant dans le pays que la mer pénétrait autrefois, dans le vallon qui s'étend depuis le Pontlez jusqu'au pied du plateau sur lequel repose l'ancienne ville.

(10) Les Ocismiens occupaient les rivages de la Cornouaille, du Léonais et d'une partie du pays de Tréguier, c'est-à-dire depuis les rivières d'Ellé et d'Izole, jusqu'à celle du Trien.

(11) On en a trouvé de semblables dans les ruines de Corseult et parmi les cinquante mille médailles qui furent découvertes en 1681, au village de Locmariaquer, l'ancienne ville romaine de Vannes. Hévin en remarqua plusieurs à l'effigie de Valérien, et qui portaient pour légende, les mots *Deo Volcano*, écrit par un K, ce qui démontre que ce n'est plus *Deus Volcanus*, ou *Deus Voljanus*, mais bien *Deus Volkanus* qu'on doit lire sur la fameuse inscription de Nantes, qui a fait le tourment de tant d'habiles antiquaires (V. le Journal des Savants, année 1681).

(12) Voyez M. Henrion de Pansey, Comp., ch. 1^{re}; S. 2, sur les fonctions que remplissaient dans les provinces ces anciens préfets romains. Il ajoute qu'ils avaient sous leurs ordres

Mais cette ville fut détruite huit ans après, en 409 (14), par les Armoricains qui, s'étant soulevés contre les préfets ou magistrats que Rome leur avait imposés, les chassèrent de leur pays et s'établirent en espèce de république. Ainsi l'écrit Zozime, au livre VI de son histoire : *Itidem totus ille tractus Armorichus, cæteraque Gallorum provinciæ, Britannos imitator, consimili se modo liberarunt, ejectis magistratibus romanis, et sibi quâdam republicâ pro arbitrio constituâ*. La tradition s'accorde encore sur ce point avec l'histoire; car, on assure dans le pays qu'il y a environ 1400 ans que la grande ville a été ruinée, à la suite d'une révolution qui força les habitants d'Ocismor à quitter la contrée.

On me permettra de terminer cette Notice par une petite anecdote qui se rattache à mon sujet. On raconte qu'assez près d'Ocismor, vivait jadis un roi, nommé le roi Izur; que ce prince avait une fille charmante, dont un jeune Romain devint éperduement amoureux; que le roi, qui goûtait peu cette alliance, mais qui voulait ménager le jeune Romain, mit dans son refus une sorte de procédé qui rappelle toute la candeur du bon vieux temps. Il promit donc au jeune Romain de lui donner sa fille, s'il pouvait changer en laine blanche la laine noire des agneaux. La tradition rapporte que le jeune Romain passa deux ans à laver la laine noire; mais que, n'ayant pu la convertir en laine blanche, et désespérant d'obtenir jamais la main de la princesse, il mourut de douleur près du petit ruisseau témoin de ses efforts.

*Il meurt! courez, portez à son ombre chérie
Ces fleurs, ces frères dons, emblèmes de la vie.*

des espèces de juges de paix qui ne pouvaient juger, en matière civile, que jusqu'à 50 francs. C'est d'eux, sans doute, que nous est venu l'usage de Léon, petit code dont les dispositions, ainsi que celles de l'ancien droit de Mote, sont empruntées des lois romaines, tellement on suivait anciennement, pour les motoyers d'Ocismor ou de Léon, le titre du code romain *De Agricolis et Censitis* (V. Codd. lib. XI, tit. 47. — Sauvageau, pet. Cout. Bret., p. 416-20).

(13) Quant aux soldats Maures dont parle la Notice, on croit que c'étaient des troupes africaines que les Romains envoyaient dans les provinces conquises. D'autres pensent que c'étaient, pour la plupart, des naturels du pays, auxquels on avait donné la qualification de *Mauri*, du mot breton *mor*, mer, *moris*, marins, parce qu'ils avaient la garde des côtes maritimes. On voit encore sur les deux bords du vallon, que j'ai cité note 9, et vis-à-vis du vieux château de Morizur, ainsi qu'un peu plus loin, au-dessous du petit manoir de Brondusval, et près des deux moulins de Tréver et de Roudouxhir, des monceaux de terres rapportées, que je présume avoir servi de retranchements, d'abord aux Maures ocismiens, ensuite aux motoyers ou serfs des Comtes de Léon. (V. D. Morice, Hist. Bret. Preuv., t. Ier, préf., ch. 10, et M. Baudouin, Inst. Convent., t. Ier, p. 15.)

(14) C'est l'époque précise de la destruction des villes romaines en Bretagne. J'avoue que des auteurs ont dit qu'elles avaient été rasées en 383, lors du passage du tyran Maxime dans cette province; mais ils se sont trompés : car, suivant les *Notices de l'Empire*, ces villes existaient encore en 401, et l'on a trouvé dans leurs ruines des médailles postérieures à l'année 383. Comment aussi Maxime aurait-il pu, dans un passage aussi précipité que fut le sien, combattre tant d'ennemis et détruire tant de villes, et surtout des villes romaines, puisqu'il était Romain? Ces villes romaines, dans la seule partie septentrionale, étaient au nombre de cinq au moins, savoir : Ocismor, Lexobie, Manathias, Corseult, et la cité d'Aleth. Leur position est bien connue, à l'exception toutefois de celle de Manathias, que je sais avoir été, jadis, dans la commune de Ploumanach-en-Trégnier. Le nom de Manathias est formé de deux mots bretons, *Manach* et *Tiez* qui signifient maisons de moines ou de reclus. Ces moines, du temps du paganisme étaient, sans doute, les hommes vénérables dont Plutarque a placé le Collège en Armorique, sur les bords de l'Océan (Plut. De Oracul. Defect., t. 2, p. 419).

NOTICES

SUR LES VILLES D'OCISMOR ET DE TOLENTE PRÈS N.-D. DU FOLGOËT

Parlons aussi de Tolente.

Cette ancienne ville est à trois-quarts de lieue ouest du Folgoët et à trois lieues moins un quart d'est (1) d'Ocismor. Voyez la carte de Cassini n° 170.

On a placé jusqu'ici cette ville au-delà de Plouguerneau; on l'y a dite submergée, pour en faire perdre la trace et cacher dans les ondes cette antique splendeur que les légendes se plaisent à lui donner et que peut-être elle n'avait point; mais nous savons, aujourd'hui, qu'elle a existé jadis bien en deçà de Plouguerneau, dans cette partie de l'ancien désert de Kertulant, qu'on nomme Keradennec et qui se trouve située maintenant entre le manoir et l'étang de Penmarc'h, ex Saint-Frégan, presque en face de l'église de Guicquelleau, non loin de celle du Folgoët... et moins éloigné encore de l'ancienne voie romaine menant de Carhaix au Fort-Cézon, ou dans un rayon plus rétréci de Landivisiau à Plouguerneau, en traversant Ocismor, Saint-Mée, le Folgoët, Penmarc'h, etc.

Le village de Kertulant, qu'on prononce aussi Kergulant, a conservé le nom de l'antique cité. En effet, Ker-Tulant signifie ville de Tulant, Tolante ou Zulante, Villa Tulantes, disent les anciens registres de Kernilis (2) : noms que l'historien Bouchart a convertis en Tulanche et le légendaire Albert, en Tolente...

C'est en 1833 que nous avons découvert l'emplacement de cette grande ville et, depuis, on y a fait des fouilles... La charrue y soulève, chaque jour (dans les pièces de terre si durement nommées Cammeillaou, Mogueriaou, etc.) des amas de débris de briques, de ciment, divers objets d'antiquités. On y a trouvé entre autres des bagues, des médailles, des vases, une belle urne en verre portant le mot de Divixtim..., un moule à grain..., et deux petits chevaux en stuc très élégamment modelés.

(1) Il y a là une faute d'impression ou une erreur. En réalité, l'emplacement assigné à Tolente est à trois lieues moins un quart (soit 11 kilomètres environ) ouest d'Ocismor, commune de Plouneveul.

(2) Commune située à l'ouest du Folgoët, au sud de Saint-Frégan.

MONNAIE D'OR DE LA COLLECTION M. DE Kerdanet TROUVÉE A OCISMOR

Pl. n° 1.

NERO CAESAR. — Tête de Néron laurée à droite.

Rv/ AUGUSTUS GERMANICUS. — Néron radié debout à gauche, tenant une branche de laurier et une Victoire.

Pl. n° 2.

[A. Vitellius] GERMAN. IMP. T.R.P. — Tête de Vitellius nue à droite.

Rv/ XUVIR SACR. FAC. — Un trépied, au-dessus, un dauphin, dans l'intérieur du trépied, un corbeau.

Pl. n° 3.

HADRIANUS. AUG. COS. III. P. P. — Tête nue d'Hadrien à droite.

Rv/ SECURITAS. AUG. — La Sécurité assise à droite, contenant sa tête de la main droite et tenant un sceptre.

Pl. n° 4.

IMP. CAES. DOMITIANUS. AUG. P. M. — Tête de Domitien à droite.

Rv/ TR. POT. COS. VIII. P. P. — Pallas ou Rome casquée, debout à gauche, tenant sur sa main droite une Victoire qui tend une couronne, de la main gauche une lance.

Pl. n° 5.

D. N. HONORIUS. P. F. AUG. — Buste d'Honorius diadémé et drapé à droite.

Rv/ VICTORIA AUGGG. — Honorius, debout à droite, tenant un étendard et un globe surmonté d'une Victoire et mettant le pied gauche sur un captif couché à terre. A l'exergue COMOB.

Pl. n° 6.

VERUS. AUG. ARMENIACUS. — Tête de Vêrus barbue et laurée à droite.

Rv/ TR. P. IIII. IMP. II. COS. II. — Hercule (?) debout, la peau de lion sur l'épaule et le bras gauches.

Pl. n° 7.

D. N. MAG. [ma]XIMUS. P. F. AVG. — Buste de Maxime diadémé et drapé à droite.

Rv/ VICTORIA. AUGG. — Maxime et Victor assis de face, soulevant un globe entre eux; au-dessus une Victoire à mi-corps vue de face; au-dessous une palme. A l'exergue, TROB.

(1) Sur la planche ci-jointe, les monnaies sont classées de gauche à droite sur la première et la seconde rangées.

